



EREMIP
Espace de Réflexion Ethique Midi-Pyrénées



ESPACE ETHIQUE TARN

Fiche de questionnement éthique

2 juin 2016

Engagement thérapeutique

- Des questions quotidiennes
- Concerne tous les services
- Pluridisciplinarité parfois complexe
- Une clarification nécessaire pour :
 - Le patient
 - Les équipes
 - Les familles



Le support

- Permet de poser la décision de manière claire
- Nécessité de se « poser des questions » sur ce que l'on fait
- Traçabilité de la réflexion
- Peut être un moyen de promouvoir l'interdisciplinarité



Une réflexion collective

- Groupe uniquement composé de médecins...
- Plusieurs spécialités : gériatre, neurologue, néphrologue, palliatologues, pédiatre, réanimateurs, urgentiste
- Emanant des secteurs privé et public
- Volonté : un outil pratique commun, qui puisse viser des questions simples ou pas



	ENREGISTREMENT	 Page 1 sur 2 Référence : ENR.803 Version : 0 Diffusé le
	QUESTIONNEMENT ETHIQUE	

Etiquette d'identification de la personne soignée	Date : ____ / ____ / ____ N° fiche : ____
	Participants : _____ _____ _____

DIAGNOSTICS :

.....

CONCLUSIONS DE LA DERNIERE EVALUATION MEDICO-PSYCHOLOGIQUE :

DATE :

ÉVALUATEURS :

RÉSUMÉ DES CONCLUSIONS :

.....

LA QUESTION ETHIQUE POSEE :

.....

SOUHAITS DE LA PERSONNE SOIGNEE OU DE LA PERSONNE DE CONFIANCE OU DIRECTIVES ANTICIPÉES

.....

SOUHAITS DE LA FAMILLE :

.....

	ENREGISTREMENT	 Page 2 sur 2 Référence : ENR.803 Version : 0 Diffusé le
	QUESTIONNEMENT ETHIQUE	

AVIS DU MEDECIN TRAITANT :

.....

DISCUSSION EN EQUIPE INTER-DISCIPLINAIRE :

OPTION 1 :

OPTION 2 :

OPTION 3 :

DECISION RETENUE : (A faire figurer à la fin du courrier de sortie)

.....

CONSEQUENCES DE LA DECISION RETENUE :

POUR LA PERSONNE SOIGNEE :

POUR LA FAMILLE :

POUR L'EQUIPE :

MODALITES DE DIFFUSION DE LA DECISION (QUI ? A QUI ? QUAND ?) :

.....

RE-EVALUATION EVENTUELLE DE LA DECISION RETENUE :

.....

Signature du médecin référent :



1. Définition d'un questionnement éthique

Une démarche éthique vise, dans un processus continu, à nous permettre, comme soignant, de renforcer notre capacité éthique en acceptant de se laisser questionner et interpellé dans nos pratiques de soins au quotidien et en étant attentif au respect des valeurs humaines.

L'enjeu de la réflexion éthique n'est pas de répondre à tout prix aux questions ou d'arrêter une décision, mais de se donner des moyens de réflexion et de dégager des espaces d'action responsables. L'éthique n'apporte pas une assurance tout risque, pas plus qu'elle ne vise l'occasion de se donner, au niveau collectif ou individuel, bonne conscience. Développer, comme soignant, une attitude éthique, c'est chercher avant tout à rendre compte des choix et des actes que nous posons dans le cadre de notre pratique, en étant attentif à prendre en compte la complexité des situations et la vulnérabilité des acteurs engagés dans une situation de soins (usager- soignant - famille).

L'éthique n'est pas l'affaire d'une catégorie de personnes, d'un groupe, ou d'individus en particulier. La réflexion éthique concerne toutes les personnes engagées de près ou de loin dans une situation de soins.

2. Objectifs

Le but d'une telle démarche et de l'utilisation du support joint, est de se questionner autour d'une pratique de soins, ou d'une limitation thérapeutique, afin de clarifier les objectifs avec et autour du patient, puis de partager la décision et de la communiquer.

La conclusion de la réflexion n'est pas forcément en faveur d'une limitation, dans la recherche permanente du bénéfice pour le patient.

Dans tous les cas, et conformément aux dispositions légales en cours, c'est le médecin référent du patient qui tranchera et sera responsable de la décision prise.

Le résultat de cette réflexion est valable pour une hospitalisation, révoquant et ré-interrogeable à tout moment.

3. Quand utilise-t-on la procédure de réflexion éthique ?

- Pour toute situation de questionnement de limitation thérapeutique
- Pour tout dissensus au sein de l'équipe concernant une pratique de soin ou un engagement thérapeutique
- Pour tout dissensus entre le patient et/ou sa famille et l'équipe concernant une pratique de soin ou un engagement thérapeutique

4. Qui peut déclencher la procédure de réflexion éthique ?

N'importe quel membre de l'équipe soignante.



5. Comment se déroule la procédure de réflexion éthique ?

Elle découle d'une procédure collégiale, en se « posant autour de la table », et associée :

- 2 médecins minimum, dont un extérieur à l'équipe si possible (l'avis requis par téléphone est valable [exemple du médecin traitant, qui ne pourrait pas être physiquement disponible])
- 1 IDE minimum
- 1 AS minimum
- Toute personne jugée compétente pour l'aide à la réflexion (psychologue par exemple)

La traçabilité du questionnement éthique est réalisée sur l'[FENR.803](#).

Conclusion